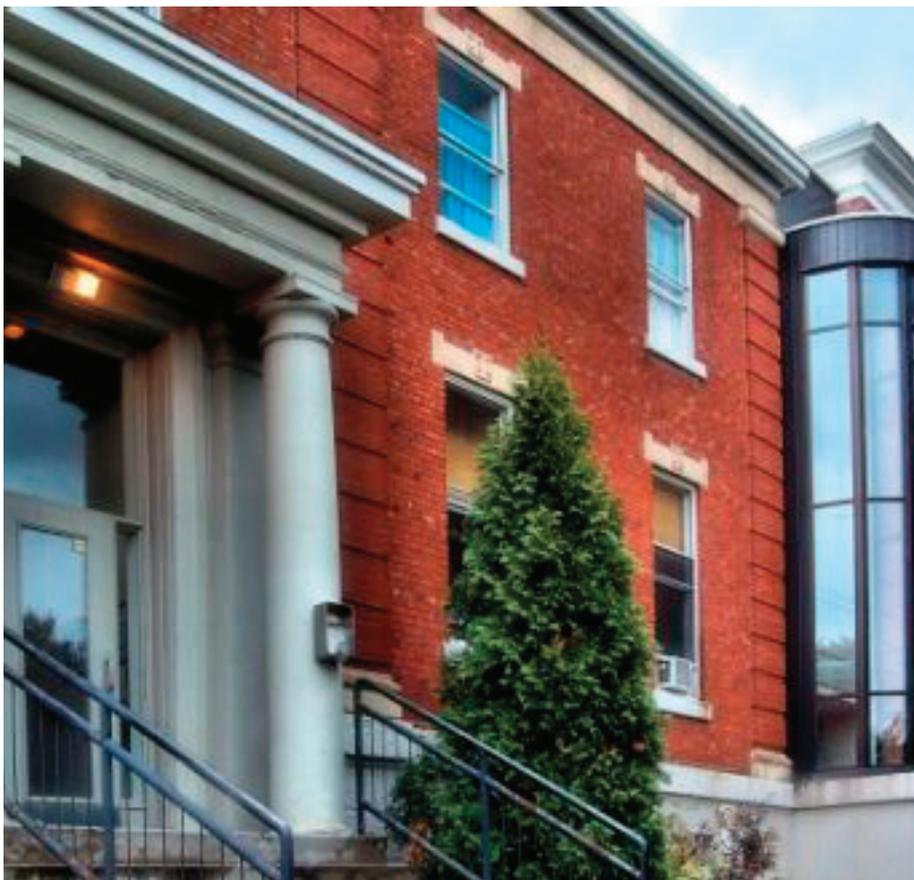


Un investissement de 317 000 \$ pour améliorer la performance de la toiture



Près de 317 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Alexandra, situées aux 230 et 240, rue Charron et du 205 au 245, rue Frank-Selky. Ces travaux commenceront vers le début de septembre et s'étaleront sur cinq semaines.

La durée des travaux pourrait varier, puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, va-et-vient des ouvriers, présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **7 août** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Alexandra. **Julie Chalifour**, agente de liaison, et **Nicolas Pichouron**, directeur de projets, étaient sur place pour expliquer les étapes de la réfection de la toiture et l'ajout d'un nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
La toiture des immeubles situés aux 230 et 240, rue Charron et du 205 au 245, rue Frank-Selky sera refaite.	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les fuites d'eau et les intempéries
L'installation d'une membrane élastomère blanche complètera les travaux de réfection du toit.	Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
L'isolation sera améliorée.	L'isolant permet de conserver la chaleur à l'intérieur en hiver et de conserver la fraîcheur en été.	Plus grand confort pour les locataires
De nouveaux socles pour antennes satellites seront installés sur le toit.	L'enveloppe extérieure du bâtiment demeurera intacte et protégera les personnes et les biens plus longtemps.	Meilleure intégrité du bâtiment

RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Tous les locataires qui possèdent une **antenne satellite** sur le toit doivent la **retirer avant le 3 septembre**. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Les nouveaux locataires devront installer leur antenne sur le toit.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais il ne devrait pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.



L'ENTREPRENEUR

Rayside est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Alexandra. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS ALEXANDRA

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- ◆ Directeur de projets :
Nicolas Pichouron



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Sylvie Sainte-Marie
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Normand Laroche
- ◆ Agente de location :
Skarlette Vilsaint
- ◆ Organisatrice communautaire :
Valéria Taranto



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6642

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.